L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 15 SEPTEMBRE 1885.

Ventes de Propriétés Foncières
Pour Taxes d'Etat.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans, Premier District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St. Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de onze heures du matin, Samedi, le 26ème jour de Septembre, 1885, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

ROCHEREAU, A.—
Taxe de 1884, montant à.............$6 00
Un lot de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Julia et Girod, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 218, mesurant 25 pieds de face à la rue Girod sur 127 pieds de profondeur.

ROOSEY, MME THERESA, VEUVE DE ROBERT RUNNELS—
Taxe de 1884, montant à.............$4 20
Une portion d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Palmyre et Commune, désignée comme une portion du lot No. 7 de l'ilet No. 433, et la dite portion du lot No 7 mesure 34 pieds 6 pouces de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 25 pieds.

ROSENFELD, MLLE J.—
Taxe de 1884, montant à.............$36 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No 247, mesurant 37 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 62 pieds sur 42 pieds.

REGAN, CORNELIUS—
Taxe de 1884, montant à.............$24 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Tchoupitoulas et St. Thomas, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 72; les lots Nos. 13 et 14 mesurant ensemble 87 pieds de face à la rue St. Thomas sur 128 pieds de profondeur, le lot No 14 forme l'encoignure des rues St. Thomas et Thalie.

RIDDELL, H. G.—
Taxe de 1884, montant à.............$27 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Calliope et Gaiennié, désignés comme lots Nos. 12 et 13, de l'ilet No. 157, les dits lots mesurant 51 pieds de face à la rue Camp sur 99 pieds de profondeur, le dit lot No. 12 formant l'encoignure des rues Camp et Calliope.

REILLY, VVE PHILIP—
Taxe de 1884, montant à.............$10 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Richard, Orange, Constance et Magasins, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 146; le dit lot No. 7 mesurant 35 pieds de face à la rue Richard sur 161 pieds de profondeur.

RHODES, RICHARD—
Taxe de 1884, montant à.............$24 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Robin et Race, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 151; le dit lot No. 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Magasins sur 128 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Magasins et Race.

ROSE, MME LOUIS—
Taxe de 1884, montant à.............$18 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Euterpe et Terpsichore, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 209; le dit lot No. 17 mesurant 36 pieds 6 pouces de face à la rue Euterpe sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

ROSE, MME LOUIS—
Taxe de 1884, montant à.............$4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Euterpe et Terpsichore, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 209; le dit lot No. 19 mesurant 32 pieds de face à la rue Euterpe sur 9? pieds de profondeur.

ROSE, MME LOUIS—
Taxe de 1884, montant à.............$42 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Euterpe et Terpsichore, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 209, le dit lot No 14 mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue St. Charles sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

ROSE, MME LOUIS—
Taxe de 1884, montant à.............$18 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Euterpe et Terpsichore, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 209, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue St. Charles sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

RICKS, VEUVE JOHN C.—
Taxe de 1884, montant à.............$21 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytanée, Melpomène et Terpsichore désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 193, mesurant 26 pieds 8 pouces de face à la rue Prytanée sur 111 pieds 3 pouces de profondeur.

SEEGER, GUSTAVE—
Taxe de 1884, montant à.............$4 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 758, borné par les rues Scott, Pierce Commune et Gravier.

SAULET, SUC. FRANCIS—
Taxe de 1884, montant à.............$28 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Calliope et Clio, désignés comme lots Nos. 27 et 28 de l'ilet No 254, mesurant 64 pieds de face à la rue Dryades sur 127 pieds 10 pouces de profondeur; le lot No 27 forme l'encoignure des rues Dryades et Clio.

STEPH, MME FLAVIA—
Taxe de 1884, montant à.............$6 0?
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, la Promenade Triton et la rue Calliope, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No 255, mesurant 29 pieds de face à la Promenade Triton sur 132 pieds de profondeur.

STROHMEYER, FRED—
Taxe de 1884, montant à.............$150 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuse, Orange et Richard, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 81, mesurant 59 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 128 pieds de profondeur.

SCHWARTZ MOSES—
Taxe de 1884 montant à.............$84 00
Huit lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Pearl, Delord et Calliope, désignés comme lots Nos. 10 à 17 inclusivement, de l'ilet No. 49; les lots Nos. 10 à 16 inclusivement mesurant 151 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Delord sur 100 pieds 3 pouces de profondeur; le lot No 17 mesurant 40 pieds 6 pouces de face à la rue Delord sur 102 pieds 10 pouces de profondeur; le lot No. 10 formant l'encoignure des rues Peters et Delord.

SWEENEY, VEUVE J.—
Taxe de 1884, montant à.............$7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Euterpe et Terpsichore, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No 285 mesurant 32 pieds de face à la rue Bassin sur 96 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur.

SPORL, CHRISTIAN—
Taxe de 1884, montant à.............$72 20
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Calliope et Gaiennie désignés comme lots Nos. 6, 7 et 8 de l'ilet No. 70; le lot No. 6 mesure 15 pieds de face à la rue Annonciation sur 82 pieds 3 pouces de profondeur; le lot No. 7 mesure 25 pieds de face à la rue Annonciation sur 100 pieds de profondeur; le lot No. 8 mesure 2? pieds de face à la rue Annonciation sur 110 pieds de profondeur, le lot No. 6 formant l'encoignure des rues Annonciation et Calliope.

SMITH, JOHN F.—
Taxe de 1884, montant à.............$6 00
Un lot de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Constance, St. Joseph et Delord, désigné comme lot No 18 de l'ilet No. 122; le dit lot No. 18 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St. Joseph sur 90 pieds 6 pouces de profondeur.

SAULET, F., SUC.—
Taxe de 1884, montant à.............$16 80
Deux lots de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Thalie et Erato, désignés comme lots Nos 22 et 23 de l'ilet No. 140, mesurant ensemble 63 pieds de face à la rue Magasins sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

SAMUELS W. C. ET AUTRES—
Taxe de 1884, montant à.............$27 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Erato et Thalie, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 240, mesurant 32 pieds de face à la rue Erato sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

SHAW, LOUIS C.—
Taxe de 1884, montant à.............$10 80
Deux lots de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Julia, désignés comme lots Nos. 20 et 21 de l'ilet No. 309 mesurant 57 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 110 pieds.

SHAW, LOUIS C.—
Taxe de 1884, montant à.............$9 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Julia, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 309, mesurant 46 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 129 pieds.

SPOFFORD, HENRY M.—
Taxe de 1884, montant à.............$120 00
Les améliorations de quatre lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Julia et St. Joseph, désignés comme les améliorations des lots Nos. 1 à 4 de l'ilet No. 217, les dits lots mesurant 109 pieds 7 pouces de face à la rue St. Charles sur 160 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues St. Charles et Julia.

SEIXAS, J. M.—
Taxe de 1884, montant à.............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 598, borné par les rues Broad, White, Chemin Coquillée et la rue Vénus.

SLATTERLEY, SAMUEL—
Taxe de 1884, montant à.............$6 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Nouveau Canal et la rue Euphrosine, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 425, mesurant 64 pieds de face au Nouveau Canal sur une profondeur de 126 pieds 10 pouces sur une ligne et 134 pieds de profondeur sur l'autre ligne.

STEVENSON, AUGUSTUS T.—
Taxe de 1884, montant à.............$9 60
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Nouveau Canal et Euphrosine, désignés comme lots Nos. 1 à 3 de l'ilet No. 425; le lot No. 1 formant l'encoignure du Nouveau Canal et de la rue Clara mesurant 32 pieds de face au Nouveau Canal sur 115 pieds de profondeur; le lot No 3 mesurant 31 pieds de face au Nouveau Canal sur 119 pieds de profondeur.

SHEA, PATRICK—
Taxe de 1884, montant à.............$4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Calliope et Clio, désigné comme lot No. 28 de l'ilet No. 325, mesurant 30 pieds de face à la rue Clio, sur 159 pieds de profondeur.

SHACKELFORD, CHAS.—
Taxe de 1884, montant à.............$12 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Nouveau Canal et Euphrosine, désignés comme lots Nos. 5 à 7 de l'ilet No 412, mesurant 96 pieds de face au Nouveau Canal sur 92 pieds de profondeur.

SULLIVAN, PATRICK—
Taxe de 1884, montant à.............$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 525, mesurant 39 pieds de face à la rue Galvez sur 118 pieds de profondeur.

SMITH, VEUVE M.—
Taxe de 1884, montant à.............$7 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Willow, Commune et Gravier, désigné comme lot No 23 de l'ilet No 423, mesurant 26 pieds 9 pouces de face à la rue Claiborne sur 44 pieds 11 pouces de profondeur sur une ligne et 55 pieds 7 pouces de profondeur sur l'autre ligne.

SADDLER, JOHN—
Taxe de 1884, montant à.............$5 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilot borné par les rues St. Jane, Bolivar, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 465, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Jane sur 122 pieds 7 pouces de profondeur.

SCOTT, W. F.
Taxe de 1884, montant à.............$9 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Canal et Gravier, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 690 mesurant 27 pieds 8 pouces de face à la rue Canal sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

SCHNEIDER, VVE ELIZABETH—
Taxe de 1884, montant à.............$6 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 9 et 5 de l'ilet No 517; le lot No 9 mesurant 29 pieds 3 pouces de face à la rue Galvez sur 99 pieds de profondeur; le lot No 5 mesurant 34 pieds 5 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 149 pieds.

SEEGER, GUSTAVE—
Taxe de 1884, montant à.............$30 00
Deux lots de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Canal et Gasquet, désignés comme lots No. 7 et 8 de l'ilet No. 326, mesurant 63 pieds 10 pouces de face à la rue Liberté sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

SMITH, JAMES—
Taxe de 1884, montant à.............$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bertrand, Prieur, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 495, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Prieur sur 89 pieds 4 pouces de profondeur.

STAEHLE, FREDERICK—
Taxe de 1884, montant à.............$12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No 270, mesurant 67 pieds de face à la rue Perdido sur 77 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Perdido et Dryades.

SWAN, MLLE EMMA—
Taxe de 1884, montant à.............$1 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 270, mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Remparts sur 94 pieds 9 pouces de profondeur.

TEXIER, MME A. M. MARIE—
Taxe de 1884, montant à.............$77 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Commune et Gravier, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 2, mesurant 48 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Front sur 22 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur, traversant à la rue Fulton.

TOOHEY, MME DANIEL—
Taxe de 1884, montant à.............$2 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Ste. Jeanne, Gravier et Perdido, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 440, mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Gravier sur 100 pieds de profondeur.

TARRAND, MATTHEW—
Taxe de 1884, montant à.............$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Thalie et Melpomène, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 287, mesurant 32 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Bassin et Thalie.

WALL, MARY AGNES—
Taxe de 1884, montant à.............$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Gasquet et Palmyre, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No 437, mesurant 27 pieds de face à la rue Palmyre sur 109 pieds 10 pouces de profondeur.

WALKER, THOMAS—
Taxe de 1884, montant à.............$4c
Un lot de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Genois, Télémaque, Bandin et D'Hémécourt, désigné comme lot No 9 de l'ilet No. 713, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Genois sur 168 pieds 6 pouces de profondeur.

WEISENBACH, HENRY—
Taxe de 1884, montant à.............$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Gasquet et Palmyre, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 434, mesurant 25 pieds de face à la rue Palmyre sur 105 pieds 7 pouces de profondeur.

WALL, MARY AGNES—
Taxe de 1884, montant à.............$6 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Gasquet et Palmyre, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 437, mesurant 27 pieds de face à la rue Palmyre sur 109 pieds 10 pouces de profondeur.

WILLIAMS, THOMAS—
Taxe de 1884, montant à.............90c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Gravier et Perdido, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 575; le lot No. 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Rocheblave sur 172 pieds 9 pouces de profondeur sur une ligne et 173 pieds 3 pouces de profondeur sur l'autre ligne; le lot No. 14 mesurant 30 pieds de face à la rue Rocheblave sur 173 pieds 7 pouces de profondeur.

WARD, HARRIET—
Taxe de 1884, montant à.............$3 30
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Cyprès et Julia, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No 502, mesurant 27 pieds de face à la rue Cyprès sur 115 pieds et 4 lignes de profondeur.

WEST, BENJ. J.—
Taxe de 1884, montant à.............$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Lafayette et Girod, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 163, mesurant 25 pieds de face à la rue Girod sur 129 pieds de profondeur.

WEST, BENJ. J.—
Taxe de 1884, montant à.............$84 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Lafayette et Girod, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 163, mesurant 42 pieds 8 pouces de face à la rue Magasins sur 171 pieds 1 pouce de profondeur.

WHITEHEAD, WM. B.—
Taxe de 1884, montant à.............$12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 4, mesurant 23 pieds 2 pouces de face à la rue Front sur 116 pieds 7 pouces de profondeur.

WHITEHEAD, WM. B.—
Taxe de 1884, montant à.............$6 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Lafayette et Girod, désignée comme une portion du lot No. 15, de l'ilet No. 5 mesurant 12 pieds 2 pouces de face à la rue Front sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Front et Girod.

WOOD, P. N.—
Taxe de 1884, montant à.............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 745, borné par les rues Lower Line, Bernadotte, Agiel et Vénus.

WINE, DAVID, JR.—
Taxe de 1884, montant à.............$4 80
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 215, borné par les rues St. Charles, Carondelet, Delord, le Cercle Tivoli et la rue Calliope, mesurant 23 pieds de face au Cercle Tivoli sur 120 pieds de profondeur.

AGNEW, WM.—
Taxe de 1884, montant à.............$8 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, la Pensacola Landing et la rue Euphrosine, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 32, mesurant 25 pieds de face au Pensacola Landing sur 150 pieds de profondeur.

WIRE, VEUVE DAVID G., SR.—
Taxe de 1884, montant à.............$21 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet No 215, borné par les rues St. Charles, Carondelet, Delord, le Cercle Tivoli et la rue Calliope, mesurant 36 pieds de face au Cercle Tivoli sur 110 pieds de profondeur.

WIRE, LYDIA A.—
Taxe de 1884, montant à.............$6 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Delord, le Cercle Tivoli et la rue Calliope, mesurant 23 pieds de face au Cercle Tivoli sur 120 pieds de profondeur.

WARD, ELIZA No. 1.—
Taxe de 1884, montant à.............$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Melpomène et Terpsichore, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 316, mesurant 32 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Bassin et Terpsichore.

WOOD, MLLE LAURA—
Taxe de 1884, montant à.............$18 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, St. Charles, Clio et Erato, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 187, mesurant 21 pieds 11 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières
Pour Taxes d'Etat.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans. Quatrième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St-Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 3ème jour d'Octobre, 1885, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ALEXANDER, JACOB—
Taxe de 1884, montant à.............$9 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Deuxième et Première, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No 20 mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Deuxième sur 125 pieds de profondeur.

BOYRE, MOSES—
Taxe de 1884, montant à.............$3 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St Denis, Harmonie et Tolédano, désignée comme une partie du lot No. 7 de l'ilet No. 279, mesurant 30 pieds de face à la rue Harmonie sur 93 pieds de profondeur sur une ligne et 94 pieds de profondeur sur l'autre ligne.

BURCHETT, CASPAR—
Taxe de 1884, montant à.............24c
Dix lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Clio et Erato, désignés comme lots Nos. 16 à 20 et Nos. 1 à 5 de l'ilet No. 511; les lots Nos. 16 à 20 mesurant chaque 31 pieds de face à la rue Salcedo sur 105 pieds de profondeur; les lots Nos 1 à 5 mesurant chaque 31 pieds de face à la rue Lopez sur 105 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Lopez et Clio.

BALFOUR, JAMES B.—
Taxe de 1884, montant à.............$30 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytanée, Joséphine et St André, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 204, mesurant 64 pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de 120 pieds.

BUCK, S. H.—
Taxe de 1884, montant à.............$54 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Prytanée, Joséphine et St. André, désignés comme lots Nos. 27 et 28 de l'ilet No. 209, mesurant 58 pieds 8 pouces de face à la rue Prytanée sur 126 pieds de profondeur; le lot No. 27 formant l'encoignure des rues Prytanée et St. André.

BENSEL, JOHN R.—
Taxe de 1884, montant à.............$12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Huitième et Neuvième, désigné comme lot B de l'ilet No. 155, mesurant 27 pieds 5 pouces de face à la rue Magasins sur 103 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur.

BOURDELLES, MLLE REGINA—
Taxe de 1884, montant à.............$15 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet No. 201, borné par les rues Colisée, Prytanée, Première et Philip, mesurant 29 pieds 8 pouces de face à la rue Colisée, sur 189 pieds de profondeur.

BALFOUR, JAMES R.—
Taxe de 1884, montant à.............$24 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No. 150, borné par les rues Magasins, Camp, Troisième et Quatrième, formant l'encoignure des rues Quatrième et Camp, mesurant 160 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds de profondeur.

BENSEL, LEONARD—
Taxe de 1884, montant à.............$30 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Huitième et Neuvième, désigné comme lot "A" de l'ilet No. 155, mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue Magasins, sur 103 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Magasins et Huitième.

BROWNLEE, W. TAYLOR—
Taxe de 1884, montant à.............$36 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Jackson et Joséphine, désignée comme parties des lots Nos. 12 et 13, de l'ilet No. 135, mesurant 63 pieds 5 pouces de face à la rue Magasins sur 76 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur.

BLACK, VEUVE CORNELIUS—
Taxe de 1884, montant à.............$33 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Première et Deuxième, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 148, mesurant 55 pieds 6 pouces de face à la rue Magasins sur 128 pieds 8 pouces de profondeur.

BAUMGARTEN, VICTOR—
Taxe de 1884, montant à.............$6 ?0
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Jackson et Philip, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No 109, mesurant 27 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

BOURGEOIS, EDWARD, NO. 1—
Taxe de 1884, montant à.............$18 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Jackson et Philip, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 109, mesurant chaque 33 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur.

BURNS, MARY ET AUTRES—
Taxe de 1884, montant à.............$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Chippewa Joséphine St. André, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 67, mesurant 32 pieds de face à la rue St. André sur 95 pieds 8 pouces de profondeur.

BOOS, WILLIAM—
Taxe de 1884, montant à.............$10 80
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Joséphine et Jackson, désignée comme une partie du lot No. 1 de l'ilet No. 73, mesurant 75 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes.

BASSEMIER, SUC. HENRY—
Taxe de 1884, montant à.............$30 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Levée, Neuvième et Harmonie, désignés comme lots Nos. 1 à 3 de l'ilet No. 14; le lot No. 1 mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Water sur 95 pieds 2 pouces de profondeur sur une ligne et 97 pieds 2 pouces de profondeur sur l'autre ligne; le lot No. 2 mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Water sur 93 pieds de profondeur; le lot No 3 mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Water sur 93 pieds 10 pouces de profondeur.

BAUMGARDEN, V.—
Taxe de 1884, montant à.............$3 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Levée, Troisième et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1 et 8 de l'ilet No. 8, mesurant 26 pieds de face à la rue Levée sur 80 pieds de profondeur.

BYRNS, EDWARD—
Taxe de 1884, montant à.............$7 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, Rousseau, St. André et Ste. Marie, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 37, mesurant 66 pieds de face à la rue Religieuse sur 54 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Religieuse et Ste. Marie.

SODENHEIMER, LEOPOLD—
Taxe de 1884, montant à.............$15 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Chippewa, Pleasant et Harmonie, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 53, mesurant 60 pieds de face à la rue Chippewa sur 104 pieds de profondeur.

CULL, PATRICK J.—
Taxe de 1884, montant à.............$8 40
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Septième et Sixième, désignée comme l'arrière du lot No 16 de l'ilet No. 57 mesurant 50 pieds de face à la rue Sixième sur 90 pieds de profondeur.

CULL, PATRICK J.—
Taxe de 1884, montant à.............$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Levée, Pleasants et Tolédano, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 15, mesurant 55 pieds de face à la rue Water sur 81 pieds de profondeur.

CULL, SUC. PATRICK J.—
Taxe de 1884, montant à.............$12 00
Un lot de terre, avec améliorations dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, St. Thomas, Sixième et Septième, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 22, mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Septième sur 93 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Septième et St. Thomas.

CHARLES, O. D. ET R. L. GARDNER—
Taxe de 1884, montant à.............$4 50
Les améliorations de quatre lots de terre dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytanée, Ste. Marie et Félicité, désignées comme lots Nos. 1 à 4 de l'ilet No. 206, mesurant 160 pieds de face à la rue Félicité, sur 128 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Félicité et Colisée.

CAIN, L. B.—
Taxe de 1884, montant à.............$99 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytanée, Joséphine et St André, désignés comme lots Nos. 30 et 35 de l'ilet No. 204, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Colisée, sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 30 formant l'encoignure des rues Colisée et St. André.

CULLODEN, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à.............$3 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Soraparu et Première, désignée comme parties des lots Nos. 201 et 202 de l'ilet No. 76, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Soraparu sur 128 pieds de profondeur.

CUMMINGS, PATRICK K.—
Taxe de 1884, montant à.............$9 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No 12 de l'ilet No 113, mesurant 28 pieds de face à la rue Constance sur 117 pieds de profondeur.

CLARK, MARY—
Taxe de 1884, montant à.............15c
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Thalie et Melpomène, désignés comme lots Nos 1 à 5 de l'ilet No 432, mesurant 29 pieds 6 pouces de face sur 304 pieds de profondeur.

CARROLL, SUC. GEORGE—
Taxe de 1884, montant à.............$1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Première et Philip, désignés comme lots Nos 11 et 12 de l'ilet No. 345; le lot No. 11 mesurant 34 pieds de face à la rue Philip sur 77 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Philip et Howard; le lot No. 12 mesurant 34 pieds de face à la rue Philip sur 123 de profondeur.

CRAIGHEAD, E.—
Taxe de 1884, montant à.............$18 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Brainard, Jackson et Philip, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 243, mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 97 pieds de profondeur.

DEBOUCHEL, VEUVE ONESIME—
Taxe de 1884, montant à.............30c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No. 489, borné par les rues Broad, White, Terpsichore et Melpomène, mesurant 225 sur 270 pieds et 248 sur 473 pieds.

DEGRANGE, MME J. H.—
Taxe de 1884, montant à.............60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Jackson et Philip, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 399, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 103 pieds de profondeur.

DUFIELD, BENJAMIN—
Taxe de 1884, montant à.............$1 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 430, borné par les rues Prieur, Johnson, Washington et Upper Line.

DIVINE, MME WM. W.—
Taxe de 1884, montant à.............$3 60
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No. 397, borné par les rues Clara, Willow, Philip et Jackson, une des dites portions de terre mesure 120 pieds de face à la rue Philip sur 120 pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues Philip et Willow; l'autre portion mesure 150 pieds de face à la rue Philip sur 120 pieds de profondeur, et forme l'encoignure des rues Philip et Clara.

DUNN, JOSEPH—
Taxe de 1884, montant à.............$3 60
Un lot de terre avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Franklin, Jackson et Philip, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 299 mesurant 23 pieds de face à la rue Franklin sur 133 pieds de profondeur.

DOWNEY, ANDREW—
Taxe de 1884, montant à.............$18 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Brainard, Baronne, Joséphine et St. André, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 266, mesurant 64 pieds 10 pouces de face à la rue Baronne sur 136 pieds de profondeur sur une ligne et 130 pieds de profondeur sur l'autre ligne.

FRYE, GERHARD W.—
Taxe de 1884, montant à.............$12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Deuxième et Première désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 26, mesurant 32 pieds de face à la rue Levée sur 149 pieds de profondeur.

FAUST, JOSEPHINE—
Taxe de 1884, montant à.............$21 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Washington et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 23 mesurant 108 pieds 10 pouces et 1 ligne de face à la rue Quatrième sur 52 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Quatrième et Levée.

FOLWELL, DR. JOSEPH N.—
Taxe de 1884, montant à.............$63 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Philip et Jackson, désignés comme lots Nos. 25, 26 et 27 de l'ilet No. 134, mesurant 90 pieds de face à la rue Magasins sur 153 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur.

FINNEY JOHN NO 2—
Taxe de 1884, montant à.............$12 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Prytanée, Ste. Marie et St. André, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 20?, mesurant 58 pieds de face à la rue St André sur 110 pieds de profondeur.

FAGAN, PATRICK—
Taxe de 1884, montant à.............$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Prytanée, Washington et Conery, désigné comme lot No. 48 de l'ilet No. 217, mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

FALLON, JAMES—
Taxe de 1884 montant à.............$1 80
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Septième et Huitième désignés comme lots Nos. 2 à 5 de l'ilet No 278 mesurant 100 pieds de face à la rue Septième sur 100 pieds de profondeur.

GORMAN, MME PATRICK—
Taxe de 1884, montant à.............$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Levée, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No 16 de l'ilet No 7, mesurant 25 pieds 3 pouces de face à la rue Water sur 80 pieds de profondeur.

GOLF, VEUVE MARY ANN (VEUVE F. M. FISK)—
Taxe de 1884, montant à.............$24 00
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Joséphine et Jackson désignés comme lots Nos. 11 à 14 de l'ilet No. 43, mesurant 135 pieds 8 pouces de face à la rue St. Thomas sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 11 formant l'encoignure des rues St. Thomas et Joséphine.

GLUCK, JOHN—
Taxe de 1884, montant à.............$13 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Troisième et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 49, mesurant 64 pieds de face à la rue Quatrième sur 118 pieds 10 pouces de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Quatrième et Rousseau.

GRUNEWALD, VEUVE JULIUS—
Taxe de 1884, montant à.............$10 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Washington et Sixième, désignés comme lots Nos 22 et 23 de l'ilet No. 128, mesurant 63 pieds 4 pouces de face à la rue Sixième sur 150 pieds 4 pouces de profondeur.

GODBERRY, JAMES W. JR.—
Taxe de 1884, montant à.............$96 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Washington et Sixième, désignée comme une partie du lot No. 4 de l'ilet No. 249, mesurant 175 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 150 pieds et forme l'encoignure des rues Carondelet et Washington.

GRUBER, CHAS.—
Taxe de 1884, montant à.............$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Laurent, Philip et Jackson, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 299, mesurant 33 pieds de face à la rue Laurent sur 121 pieds de profondeur.

GORMAN, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à.............$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Félicité et St. André, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 323, mesurant 30 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 90 pieds.

GEROING, FREDERICK HENRY—
Taxe de 1884, montant à.............$10 80
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, St. André et Joséphine, désignée comme le lot No. 2 "A" de l'ilet No. 324, mesurant 40 pieds de face à la rue Liberté sur 138 pieds 6 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Liberté et Joséphine.

GOELET, FRANK H.—
Taxe de 1884, montant à.............30c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Deuxième et Première, désignée comme une partie du lot No 15 de l'ilet No 390, mesurant ?? pieds 3 pouces de face à la rue Deuxième sur 128 pieds de profondeur.

HAGAN, MLLE CLARA M.—
Taxe de 1884, montant à.............$9 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Franklin, Joséphine et Jackson, désignés comme lots Nos. 4 à 8 de l'ilet No. 298, mesurant 137 pieds de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur.

HAGAN, MLLE CLARA M.—
Taxe de 1884, montant à.............$7 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Franklin, Jackson et Philip, mesurant 50 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No 299.

HAGAN, MLLE CLARA M.—
Taxe de 1884, montant à.............$24 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Troisième et Quatrième, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 247, mesurant 60 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds de profondeur.

HAMILTON, ROBERT—
Taxe de 1884, montant à.............$3 00
Une portion de terre avec améliorations dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Septième et Sixième, désignée comme partie des lots Nos 5 et 9 de l'ilet No. 257, mesurant 62 pieds 6 pouces de face à la rue Septième sur 50 pieds de profondeur.

HAGAN, MLLE CLARA M.—
Taxe de 1884, montant à.............$4 20
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Freret, Locust, Première et Deuxième, désignés comme lots Nos 3 à 5 et Nos. 10 à 13, de l'ilet No 335; les lots Nos 3 à 5 mesurant 93 pieds de face à la rue Première sur 126 pieds de profondeur; les lots Nos. 10 à 13 mesurant 154 pieds de face à la rue Deuxième sur 141 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Deuxième et Freret.

HALEY, ROGER—
Taxe de 1884, montant à.............60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Jackson et Philip, désigné comme partie du lot No. 5 de l'ilet No. 377, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 97 pieds de profondeur.

HAYMAN, MLLE S. A.—
Taxe de 1884, montant à.............30c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Première et Deuxième, désignée comme lot No. 9 de l'ilet No. 401 mesurant 29 pieds 4 pouces de face à la rue Première sur 96 pieds de profondeur.

HERWIG, PHILIP F.—
Taxe de 1884, montant à.............$15 00
Une moitié d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, St Thomas, Pleasant et Harmonie, désignée comme la moitié du lot No. 15 de l'ilet No. 19, mesurant 45 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 89 pieds 10 pouces formant l'encoignure des rues St. Thomas et Harmonie.

HANLEY, THOMAS—
Taxe de 1884 montant à.............$10 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Ste. Marie et St. André, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 40, mesurant 36 pieds de face à la rue St. Thomas sur 172 pieds de profondeur.

HENNESSEY, JAMES MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à.............$24 00
Un lot de terre avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No 7 de l'ilet No. 171, mesurant 63 pieds de face à la rue Joséphine sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

HAGAN, JAMES—
Taxe de 1884, montant à.............$8 4?
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Huitième et Harmonie, désignés comme lots Nos 11 et 12 de l'ilet No. 188, mesurant 62 pieds de face à la rue Chestnut sur 124 pieds de profondeur; le lot No. 11 formant l'encoignure des rues Chestnut et Harmonie.

HERMAN, BRIDGET ET THOS.—
Taxe de 1884, montant à.............$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Chippewa, Ste. Marie et Félicité, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 69, mesurant 32 pieds de face à la rue Félicité sur 137 pieds de profondeur.

HAGAN, JAMES—
Taxe de 1884 montant à.............$30 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Harmonie et Pleasant, désignés comme lots Nos 1 à 3 de l'ilet No. 189, mesurant 72 pieds de face à la rue Chestnut sur 113 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Pleasant.

HAGAN, CLARA M.—
Taxe de 1884, montant à.............$24 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytanée, Tolédano et Pleasant, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 191, mesurant 107 pieds de face à la rue Pleasant sur 48 pieds de profondeur sur une ligne et 34 pieds de profondeur sur l'autre ligne, formant l'encoignure des rues Pleasant et Tolédano.

ISAAC, LOUISA—
Taxe de 1884, montant à.............$21 00
Un lot de terre avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Ste Marie et Félicité désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 174, mesurant 27 pieds 3 pouces de face à la rue Félicité sur 130 pieds de profondeur.

JENNINGS, SUC. N. R.—
Taxe de 1884, montant à.............$12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Old Magazine, Félicité et Ste. Marie, désigné comme lot No. 10 des ilets No. 105 et 138, mesurant 53 pieds de face à la rue Ste-Marie sur 153 pieds de profondeur.

JOHNS, MME CAROLINE (VEUVE EUG SULLIVAN)—
Taxe de 1884, montant à.............$4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytanée, Harmonie et Huitième, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 193, mesurant 29 pieds de face à la rue Colisée sur 100 pieds 5 pouces de profondeur.

JONES, JOHN WALTER—
Taxe de 1884, montant à.............$108 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytanée, Huitième et Septième, mesurant 127 pieds de face à la rue Prytanée sur 215 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Prytanée et Septième.

JENNINGS, SUC. N. R.—
Taxe de 1884 montant à.............$7 20
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Huitième et Septième, désignés comme lots Nos. 8 à 12 de l'ilet No. 256, mesurant 150 pieds de face à la rue Huitième sur 175 pieds de profondeur; le lot No. 8 formant l'encoignure des rues Huitième et Baronne.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Joseph Dunbar vs. Ses créanciers. } No. 14,859, Division D.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Joseph Dunbar soit convoquée pardevant N. B. Trist, Esq notaire en cette ville le SAMEDI 12e jour de sept. 1885, à 11 heures a. m., dans le but de voter et de prendre une détermination sur les termes et conditions sur lesquelles les dites propriétés livrées par le dit insolvable doivent être vendus.
Nouvelle-Orléans, 29 août 1885.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Juge.
Pour copie conforme:
Nlle Orléans, 29 août 1885.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
30 août—

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

W. Harry Seymour vs. Ses Créanciers. } No. 15,127, Division B.

ORDRE DE COUR—La Cour ayant pris en considération la pétition sommise en cette affaire et les pièces y sont annexées ainsi que les affidavits qui les accompagnent; la Cour, d'une autre part, ayant la certitude que le pétitionnaire demandeur W. Harry Seymour a rempli toutes les formalités requises par la loi, la cession de tous les biens du dit W. Harry Seymour, insolvable, est par le présent acceptée au profit de ses créanciers. Une assemblée de ses créanciers aura lieu le 30 septembre 1885, devant Geo. W. Christy, notaire, à 11 heures du matin, pour choisir un syndic. Il est de plus ordonné que toutes les procédures contre la personne et les biens du dit débiteur insolvable W. Harry Seymour soient suspendues. La dite assemblée de créanciers est autorisée à fixer les conditions de la vente des biens, droits, créances, et droits d'action du débiteur. Il est de plus ordonné que Ernest Morel soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 27 août 1885.
Signé: F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant en congé.
Pour copie conforme,
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
28 août—28—9,18,26,30 sept

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE K,
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle-Orléans, Lne.,
MARDI, 13 OCT. 1885.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT
$75.000

1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
—à—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Exprès Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Exprès.

(Nous payons les frais d'exprès sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adressez à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.

Adressez vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme E. Hen vs. Succession de Marie Gueno.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,041.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 septembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Washington, Dupré et Gayoso désigné comme le lot numéro cinq, conformément à un plan de Louis H. Pilié, voyer de ville, en date du 5 mars 1855, déposé comme plan numéro deux dans le livre des plans, en l'étude de P. E. Théard, alors notaire en cette ville, le dit lot mesure, au pied américain, trente-trois pieds huit pouces et une ligne de face à la rue Esplanade, trente et un pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Washington sur une profondeur d'une rue à l'autre de cent quarante pieds huit pouces et six lignes sur un côté et cent cinquante-et-un pieds cinq pouces et deux lignes sur l'autre côté.

Etant la même propriété que feue Marie Gueno a acquise en son propre nom de la Ville de la Nouvelle-Orléans, par acte passé le 3me jour d'avril 1855, pardevant Paul E. Théard, alors notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 août—1,8,15,22,26 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

S. Hernsheim & Bro. vs. F. A. Gonzales et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,106.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Hôpital et Ursulines, mesurant (au pied américain) plus ou moins, cinquante-sept pieds huit pouces et cinq lignes de face à la rue Claiborne, commençant à une distance de trente cinq pieds de l'encoignure de la rue Hôpital sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds trois pouces et une ligne, entre lignes parallèles.

Etant toute la propriété qui a été acquise par Mme Madeline Gonzales de Francis A. Gonzales par acte passé pardevant G. LeGardeur, notaire, le 25 juillet 1870, enregistré au bureau des transferts, livre 98, folio 65, moins une portion qui forme l'encoignure des rues Claiborne et Hôpital, mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de quatre-vingts pieds, entre lignes égales et parallèles, vendue à la New Orleans Credit Foncier Association par acte passé pardevant G. LeGardeur, notaire, le 8 juillet 1872.

Et les défendants dans cette affaire ont hérité de la dite propriété comme seuls héritiers de Mme Gonzales, leur mère, maintenant décédée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 sept—8,15,22,29—oct 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme P. G. Magne vs. Mme Veuve Sarah Powell et Laura Wood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,916.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 26 septembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytania, St. Charles, Erato et Clio, et mesurant vingt et un pieds onze pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur de cent vingt sept pieds trois pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles; borné dans le fond par une allée de huit pieds de largeur, pour l'usage en commun du dit lot et autres. Le lot saisi dans cette affaire est désigné par la lettre "C" sur un plan dressé par Louis Surgi, architecte, en date du 21 août 1844, déposé en l'étude de C. Boudousquié, anciennement notaire en cette ville.

Etant la même propriété acquise de Louisa Jones, épouse de E. M. Irons, par Mlle Laura Wood, fille mineure de Mme Sarah Clincby, veuve en premières noces de George Wood, décédé, et en secondes noces de Jacob Powell, et issue de son premier mariage avec George Wood.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 août—26 sept 2 9 16 23 26

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Léonville Augustin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 15,199—Division E.—Attendu que Mme Vve Charles Augustin a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Léonville Augustin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 sept—15 20 24

Succession de James B. Walton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 15 221—Division D—Attendu que Mme Martha Amelia Johnson, veuve de James B. Walton, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de James B. Walton, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15sept—15 20 24

Succession de Joseph Lagarde et de sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14,451—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George Lagarde, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6sept—6,10 15

Succession de Mme Kate Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 15,158—Division A—Attendu que Edward Flynn a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Kate Flynn, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6 sept—6,10,15

VENTES PAR LE CONSTABLE.

William Cressey vs. Adrien Combe.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans. No 8,878.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, en mon bureau, maison de Cour, coin des rues Camp et Lafayette, le SAMEDI, 19 septembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après inventaire enliassé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions: comptant sur les lieux.
P. A. LOOBY,
Constable 1ère Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
9sept—9,15,19.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

BEAUX MEUBLES DE SALON

Magnifiques meubles de chambre à coucher en noyer noir.

Avec armoire à glace à deux battants.

Superbes meubles de chambre à coucher en merisier avec armoire à glace à doubles battants (dernier genre.)

Meubles-cottage, Sideboards, meubles de chambre à coucher en noyer noir, glaces, bureaux, tapis de Bruxelles, nattes, sommiers, matelas, oreillers, porcelaines, chaises, sofas, meubles de salon, rideaux, stores, ornements de cheminée, fauteuils et maints autres articles d'utilité ou objets d'ornement.

LE TOUT PRESQUE NEUF.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 46 rue Royale, —MERCREDI, 16 septembre 1885, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au No 170 rue du Canal, entre Dauphine et Bourgogne, au-dessus du Grand Opera House, le contenu des dits lieux, comprenant en partie les objets ci-dessus énumérés.
Conditions—Comptant.
13 sept—

UNE GRANDE CROIX EN DIAMANT.
UN BRACELET DIAMANT ET OPAL.

Une paire de Boucles-d'oreilles en diamant et opal.
Argenterie pour table.
Beaux meubles de maison et effets mobiliers.

Succession de Euphrasie Borne, Veuve de J. J. Isnard.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau, 46 rue Royale, —LUNDI, 21 septembre 1885, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au No 91 rue Dauphine, entre Conti et St Louis, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent, en date du 8 septembre 1885, pour le compte de la dite succession, le contenu du dit local comprenant en partie les objets ci-dessus mentionnés.
Conditions—Comptant.
9 sept—9,13,16,21

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY. STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 15 septembre, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente. 15sept—

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bibliothèque de Droit, Meubles de Bureau, Bibliothèques, Bustes, etc.

Succession de W. B. Koontz—No 13,404.
Pour du comptant.—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur. Bureaux No 13 rue Carondelet—JEUDI, 17 septembre 1885, à 11 heures du matin, sur les lieux, No 26 rue Carondelet, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en date du 2 septembre 1885, dans la succession de feu W. B. Koontz, No. 13,404 du Dossier de la Cour, à l'encan il sera vendu—

Une bibliothèque de livres de droit de valeur, meubles de bureau, bustes, etc., d'après un inventaire enregistré dans la dite Cour dans la susdite affaire et pour le compte de la dite succession.
Conditions—Comptant avant livraison.
6 sept—6,13,17.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de valeur.

Résidences Cottages et encoignure pour groceries,
Sur les rues Gravier, Perdido, Claiborne, Clara et St. Jane,
Toutes bien situées et dans le Premier District, près du marché Claiborne.
Dans l'affaire de la succession de Jas. McLaughlin, vs. succession de Catherine McLaughlin.
—Dossier No 14.894—
Ainsi que dans l'affaire de la succession de James McLaughlin vs. la succession de Catherine McLaughlin,
—Dossier No 15,006—
Vente à l'encan, pour effectuer un partage.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 19 septembre 1885, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville en vertu et conformément à deux jugements et ordres de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, un jugement et ordre par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Division "D," rendu le 20 juillet 1885 et signé le 24 juillet 1885, Dossier 14,894 dans l'affaire de La Succession de James McLaughlin vs. La Succession de Mme Catherine McLaughlin, et un jugement et ordre par l'honorable F. A. Monroe, juge de la Division "C," rendu le 5 août 1885 et signé le 12 août 1885, Dossier No. 15 006, dans l'affaire de La Succession de James McLaughlin vs. La Succession de Catherine McLaughlin, pour effectuer un partage, il sera vendu—

Premier District.

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 464, borné par les rues Gravier, Perdido, St-Jane et Bolivar, désigné par le No 1, et mesure 32 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Gravier, sur une profondeur et face sur la rue St-Jane de 120 pieds, et forme l'encoignure des rues Gravier et St Jane. Les améliorations comprennent un cottage en bois à deux corps de logis, couvert en ardoises, connu comme Nos 398 et 398½ rue Gravier ayant deux chambres et une cuisine de chaque côté, cuve, hangar, lieux d'aisance, et loué à $8 par mois chaque côté ou $16 par mois pour le tout.

Ainsi qu'un cottage à deux corps de logis, couvert en ardoises dans le fond du lot, connu comme Nos. 102 et 104 rue St. Jane ayant 2 chambres et une cuisine, cuve sur chaque côté, hangar, lieux d'aisance, rapportant $7 par mois chaque côté. Toutes les bâtisses sur le dit lot rapportent $30 par mois.

2° **Un autre certain lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet et adjacent dans le fond, désigné par le No. 2 et mesure 30 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue St Jane sur une profondeur de 122 pieds, 7 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à deux corps de logis, avec mansarde et couvert en ardoises, connu comme Nos 108 et 105 rue St Jane, ayant 3 chambres et une cuisine, lieux d'aisance, hangar sur chaque côté, cuve, etc., rapportant $8 par mois chaque côté ou $16 pour le tout.

3° **Un autre lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet et adjacent à la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, désigné comme No 3, original No 30, et mesurant 30 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue St-Jane sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent un cottage en briques à deux corps de logis avec mansarde, élevé de terre, le tout couvert en ardoises, connu comme les Nos 110 et 112 rue St Jane, avec une cuisine en bois à deux étages, ayant six chambres de chaque côté, cuve, lieux d'aisance, hangar, loué à $10 par mois ou $20 pour le tout par mois.

4° **Un autre lot de terre**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet, et adjacent à la propriété ci-dessus dernièrement décrite, désigné comme lot No 4, original No 29, et mesurant 30 pieds 5 pouces 7 lignes de face rue St Jane sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces 5 lignes.

Etant la même propriété acquise par James McLaughlin de Laurent Moreux, conformément à un acte pardevant Michael Geraen, notaire, le 30 septembre 1850.

Toutes les mesures sont entre lignes parallèles et au pied américain.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages couverte en ardoises, ayant 4 chambres, et un cottage couvert en ardoises avec deux chambres et une cuisine, hangar, lieux d'aisance, cuve, etc., connue comme No 114 rue St Jane, loué à $— par mois.

5° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St Jane, Perdido et Poydras, désigné par le No 7 et mesurant 32 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur à la rue Perdido de 99 pieds 7 lignes et 92 pieds 8 pouces et 1 ligne sur l'autre côté près du lot No 8, et forme l'encoignure des rues Claiborne et Perdido.

Les améliorations comprennent un cottage en bois sur l'encoignure, connu comme le No 224 rue Perdido, en usage par une grocerie, avec deux chambres, lieux d'aisance, cuve, hangar, gaz, etc., et loué à $20 par mois, ainsi qu'un cottage à deux corps de logis dans le fond, connu comme les Nos 226 et 226 1/2 rue Perdido, ayant 2 chambres et une cuisine de chaque côté, loué à $5 chaque côté ou $10 par mois pour le tout.

Ainsi qu'un cottage en bois simple adjacent au même dans l'extrême fond du lot, connu comme le No 228 rue Perdido, et ayant 2 chambres, hangar, lieux d'aisance, cuve, et rapportant $6 par mois ou $36 par mois pour le tout sur le lot.

6° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet triangulaire borné par les rues Claiborne, Perdido et Clara, désigné comme lot No. 4 et mesurant 82 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Claiborne, 33 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue Clara sur une profondeur et de face à la rue Perdido de 130 pieds 7 pouces et 3 lignes, et 117 pieds 6 pouces et 9 lignes qui le divise du lot No. 3, et forme l'encoignure des rues Claiborne et Perdido et de Clara et Perdido.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à deux corps de logis, avec une bâtisse en bois à deux étages dans le fond, faisant face aux rues Claiborne et Clara, ayant 4 chambres sur chaque côté, cuve, hangar couvert en ardoises, lieux d'aisance, etc.; connu comme les Nos 95 et 95 1/2 rue Claiborne et les Nos 134 et 134 1/2 rue Clara; rapportant de $8 à $10 chaque côté par mois, ou à peu près $36 par mois pour le tout.

7° **Un autre certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet que la propriété décrite en dernier lieu, désigné par le lot No. 3, mesurant 32 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Claiborne; 33 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Clara sur une profondeur de 117 pieds 6 pouces et 2 lignes, attenant au lot No. 4, et 104 pieds 5 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne latérale attenant au lot No. 2.

Les améliorations comprennent une résidence (cottage) en bois à deux corps de logis, recouverte en ardoises sur chacune des rues Claiborne et Clara, de construction et de dimensions pareilles, semblable à celles attenant au lot No. 4, cuves, hangars, lieux d'aisance, etc., désignées par les Nos 93 et 93 1/2 rue Claiborne, et Nos. 132 et 132 1/2 rue Clara et rapportant le même revenu $8 et $10 chacun ou environ $36 par mois.

8° **Un certain terrain**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 436, borné par les rues Perdido, Poydras, Clara et Claiborne, désigné par le lot No 1, et mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur et façade à la rue Clara de 100 pieds, et formant le coin des rues Perdido et Clara.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages recouverte en ardoises, à l'encoignure, désignée par le No 138 rue Clara, avec grocerie au rez-de-chaussée et environ 4 ou 5 chambres, cuve et hangars, rapportant à peu près $22 par mois. Et une maison en bois à deux corps de logis, recouverte en ardoises, dans le fond du terrain désignée par les Nos 142 et 142½ rue Clara, contenant 4 chambres, hangar, lieux d'aisance de chaque côté, cuve, etc., et rapportant $17 par mois ou environ $39 par mois pour le tout. Toutes les dimensions ci-dessus sont au pied américain et toutes plus ou moins d'après les plans faits par W. C. Williams, voyer, en date août 1885, et exposés au lieu de la vente.

CONDITIONS.—Comptant en passant les titres 10 0/0 devant être payé au comptant sur les lieux et les acquéreurs devant assumer en sus de leurs enchères les taxes dûes et exigibles en 1885.

Actes de vente pardevant Theo. Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs.
14 août—14, 16, 23, 30—sept 6, 13, 19.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Mercredi, le 11ème jour de juin 1884, présent l'honorable A. L. Tissot, juge—No. 10,113.

Interdiction de Wm. George Fagan. } Cette affaire a été appelée ce jour, présents Saml L. Gilmore pour le demandeur, et John B. Buchanan, curateur ad hoc du défendeur. Après l'audition des témoignages, des plaidoiries des avocats et les motifs allégués oralement par la Cour,

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement interdisant Wm. George Fagan et qu'un curateur pour administrer ses biens soit nommé conformément à la loi. Il est de plus ordonné que vingt-cinq piastres d'honoraires soient allouées au curateur ad hoc, John B. Buchanan, et que cette somme figure comme dépens.

Extrait du procès-verbal.
M. A. McDONNELL,
Député Greffier.
Sept—3f au 30j

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Belles Vaches Laitières Créoles habituées à l'écurie.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 17 septembre 1885, il sera vendu à 11 heures du matin, au Bayou St-Jean, en face du pont de la rue Esplanade, sur l'ancienne habitation Allard:

40 BELLES VACHES LAITIÈRES, toutes avec de jeunes veaux.

Conditions—Jusqu'à $50, comptant, de $50 à $100, deux mois, de $100 à $200, quatre mois et au-dessus de $200 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
13 sept—4t

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 15 septembre 1885, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Ursulines et Randon, la vacherie de Sam Daigre se composant de—

12 vaches laitières et veaux.
2 chevaux, 1 charrette à lait, les bidons et ustensiles, etc.

Conditions—Au-dessous de $50 comptant, de $50 à $100 trois mois, et au-dessus de $100 six mois de crédit en billets tirés et endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
La clientèle sera donnée au plus fort acheteur.
12 sept—

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse. MERCREDI, 16 septembre 1885, il sera vendu, à 10 heures et demie du matin, à l'encoignure des rues St-Philippe et Claiborne, le propriétaire se retirant entièrement du commerce de grocerie—

GROCERIES

Le fonds d'un beau fonds de groceries parfaitement assorti. Aussi, 1 belle glacière à bière, une grande ditto à rafraîchir beurre, graisse, viandes, etc., etc.; étagères, comptoirs, etc.

Ainsi que 2 bons chevaux, 2 charrettes, harnais, etc., etc.

La grocerie sera détaillée en lots, à la convenance des acheteurs.
Conditions—Comptant. 12sept—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de J. F. Barthelemy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 14,775.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 19 septembre 1885, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 août 1885, les propriétés suivantes, savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé au faubourg Montreuil, Troisième District de cette ville, désigné par le No 3 de l'ilet No 7, renfermé par les rues Désiré, Piété, Remparts et St-Claude, lequel lot de terre mesure 53 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur.

2° Une autre portion de terre située dans le même district et ilet faisant partie d'un lot de terre désigné par le No 4 du dit ilet No 7 et contigu au lot ci-dessus premièrement décrit, laquelle portion de terre mesure 21 pieds, plus ou moins de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur. Ensemble, les améliorations qui en dépendent.

3° La moitié indivise de trois lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Félicianna, Bons-Enfants, Marais (ci-devant Moralès) et Montegut, et désignés par les Nos 2, 3 et 4 dudit ilet. Lesquels lots de terre sont contigus et mesurent chacun 29 pieds 9 pouces de face à la rue des Bons Enfants sur 118 pieds 7 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

4° Sept lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 391 renfermé par les rues Orléans, Dupré, St-Pierre et Gayoso, désignés par les Nos 3 à 9 inclusivement et mesurent comme suit: lots Nos 3, 4, 5, 6, 7 et 8, chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue d'Orléans, même mesure sur la rue St Pierre sur une profondeur de 114 pieds 6 pouces 7 lignes entre lignes parallèles et le lot No 9, 31 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue d'Orléans, même façade à la rue St Pierre sur une profondeur de 114 pieds 6 pouces 7 lignes entre lignes égales et parallèles.

Conditions Comptant—L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes dues pour les années 1884 et 1885.

Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 août—17,22,29—sept 5 12 19

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

Tout le contenu de la Librairie et Magasin de fournitures de bureau, No 9 rue Carondelet. Livres, Fournitures de bureau, Romans, Articles de fantaisie, Plumes en or, Porte-feuilles, Papier à lettre fantaisie, Etagères, Vitrines, Comptoirs, Appareils à gaz, et nombre d'autres articles tels qu'Encriers, Poids pour papier, etc., etc.

Dans l'affaire de W. Harry Seymour contre ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Dossier No 15,127.

Sans limite ni réserve à l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau, No. 9 rue Carondelet—MARDI, 22 septembre 1885, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, No 9 rue Carondelet, entre Canal et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, absent en congé, en date du 7 septembre 1885, Dossier No. 15,127 dans l'affaire de W. H. Seymour contre ses créanciers, il sera vendu à l'encan—

TOUT LE CONTENU DU DIT ETABLISSEMENT, No. 9 rue Carondelet.
Conditions—Comptant avant livraison.
10 sept—10,13,20,22 sept

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente péremptoire

A l'encan de tout le contenu de l'ancien établissement de fournitures de bureau et de reliure, avec imprimerie, connue d'une manière si avantageuse depuis longues années, au No 74 rue du Camp, comprenant un vaste assortiment de fournitures de bureau, de blancs, de livres, encres, plumes, articles de fantaisie, et nombre d'autres objets appartenant au même genre d'affaires, avec une belle presse "Rotary de R. Hoe" mécanique à vapeur, chaudière, autres presses à imprimer, appareil de reliure et de pliage, fontes de caractères assortis, etc.

Succession de J. S. Rivers.

No 14,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—JEUDI, 24 septembre 1885, à onze heures du matin, et les jours suivants (à la même heure) jusqu'à ce que tout le stock ait été écoulé, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 septembre 1885, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession—

Tout le contenu de l'établissement de fournitures de bureau et de reliure, avec imprimerie, de feu J. S. Rivers, No. 74, rue du Camp.
Conditions.—Comptant.
11sept—11 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout le contenu du stock de marchandises du magasin de chaussures et de vêtements confectionnés, No 299 rue Decatur, coin Hôpital.

Meubles—Comptes à recevoir.

Succession de Dennis J. Kelly.

No 15,108—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur. Bureau No 5 rue Carondelet—MARDI le 22 septembre 1885, à 11 heures a. m., au magasin à l'encoignure des rues Hôpital et Decatur, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—

Tout le contenu du magasin de chaussures et l'établissement de vêtements confectionnés, meubles, comptes à recevoir, etc., situé à l'encoignure ci-dessus désigné et appartenant à la susdite succession.
Conditions—comptant.
11sept—11,12,19,22

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un placement splendide.
Résidence cottage magnifique.

No 94, rue Quatrième, entre Annonciation et Chippewa.
Et
Une maison en bois à deux corps de logis, Nos 96 et 98, rue Quatrième, entre Annonciation et Chippewa.

Succession de Anna Maria Gleich, femme décédée de Marcellus Bellande.

No 14,552—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division "B".

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux, 5 rue Carondelet—SAMEDI, 10 octobre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 16 juillet 1885, la propriété ci-après décrite appartenant à la susdite succession, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Washington, Chippewa et Annonciation, le dit lot mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds; la maison porte le No 94 rue Quatrième, et est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1886, à raison de $20 par mois et sera vendu sujet au dit bail.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la lettre "B" dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Annonciation (anciennement Jersey) Chippewa et Washington, sur un plan fait par C. A. de Armas, en date du 4 décembre 1879, et annexé à un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, le 27 décembre 1879. Lequel dit lot mesure 34 pieds 8 pouces sur la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

La maison porte les Nos 96 et 98 rue Quatrième.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un crédit de un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement.

Les bâtisses devront être assurées et la police transférée, et en cas de procès pour en forcer la collection des billets, les acquéreurs auront à payer 10 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant saisi; les acquéreurs assumeront en sus de leurs enchères toutes les taxes dues et exigibles en 1885 et un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Peter J. Kramer, notaire, aux frais des acquéreurs.
5 sept—5,12,19,26—oct 3,10